



**Objet : Approbation du budget primitif 2023 -Budget C.I.A.S. du lac d'Aiguebelette**

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration  
du CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Séance du 04 avril 2023**

**L'an deux mille vingt et trois et quatre avril à 18 heures 30,**

Le conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sandra FRANCONY.

Présents : MMES MRS. ALLARD, BOIS, FRANCONY, GALOCHE, GROS, LAVOREL, POLLET, VEUILLET, ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MRS ANDRIOT, DUFOUR (Pouvoir à G. GROS). EFFRANCEY, MARACHAIS, SOMVEILLE, TAVEL (Pouvoir S. FRANCONY)

\*\*\*\*\*

Le Président soumet aux membres du Conseil d'administration les propositions budgétaires pour l'exercice 2023 sui s'équilibre de la façon suivante :

Libellé	Section de fonctionnement	de Section d'investissement	Totaux
Dépenses	596 887.59 €	84 718.76 €	681 606.35 €
Recettes	596 887.59 €	84 718.76 €	681 606.35 €

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Approuve** le budget primitif 2023 tel que présenté ci-dessus

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes Ainsi fait et délibéré,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Envoyé en préfecture le 15/05/2023

Reçu en préfecture le 15/05/2023

Publié le



ID : 073-200002657-20230404-2022\_04\_04\_09-DE